

Nombre de conseillers :

En exercice 18

Présents 13

Votants 17

N° D062_Bibliothèque règlement intérieur

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre juillet,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 17 juillet 2025

A été nommé secrétaire de séance : Benoît COLIN

Présents (13) : Mmes et Ms, GILLET Bruno, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, DUCRET Marie-Claire, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, MARTIGNIERE Franck, PAUTHIER Marie-Françoise, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, TRINCAT Christophe, WAGNER Jean-Pierre, WIART Florine

Absent (1) : VEZIN Pascale

Excusés (4) : BURNET Stéphanie donne pouvoir à Florine WIART
GRIVEL Mélanie donne pouvoir à Sandra REBUT
PINGET Denis donne pouvoir à PODEVIN Christian
VIOLLAZ Emilie donne pouvoir à TRINCAT Christophe

Votants (17)

Madame Marie-Françoise PAUTHIER explique qu'un règlement intérieur de la bibliothèque a été rédigé.

Il définit :

- Les conditions : d'accès, d'inscription, de consultation, d'accueil des mineurs, d'accès au numérique
- Les modalités de prêt, de participation aux animations

Il reprend les horaires d'ouverture :

- Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
- Jeudi de 15h00 à 18h00
- Vendredi de 15h00 à 18h00
- Samedi de 10h00 à 12h00

Du mardi au vendredi accueil des collégiens : mardi et jeudi 11h00 à 14h00 et vendredi de 12h00 à 14h00.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le règlement intérieur de la bibliothèque tel qu'annexé à la présente.

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire



Le Maire,
Bruno GILLET

